

25 août 2023

Cher Actionnaire,

Schroder International Selection Fund (la « Société ») – European Innovators (le « Compartiment »)

Nous vous écrivons pour vous informer que les critères de durabilité du Compartiment ont été clarifiés.

Le Compartiment est classé comme relevant de l'Article 9 du Règlement européen de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). L'objectif d'investissement durable du Compartiment consiste à investir dans des sociétés européennes qui contribuent à l'avancement d'un ou de plusieurs des objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations unies en utilisant une approche axée sur la science ou l'ingénierie et motivée par l'innovation. Après examen des critères de durabilité du Compartiment, le gestionnaire d'investissement estime que certains engagements pris par le Compartiment après l'introduction du SFDR ne sont plus requis. Il s'agit des suivants : i) au moins 80 % des participations individuelles du Compartiment ont un score de durabilité positif par rapport à l'indice de référence cible du Compartiment, et ii) le gestionnaire d'investissement vise à ce que plus de 75 % des participations aient au moins de bons scores de gouvernance.

La section des critères de durabilité a également été mise à jour pour indiquer qu'au moins 90 % de la part de la valeur liquidative du Compartiment investie dans des sociétés est notée par rapport aux critères de durabilité.

En outre, comme les compartiments classés à l'Article 9 du SFDR doivent uniquement réaliser des investissements durables ou neutres en vertu de leurs critères de durabilité, la politique d'investissement a également été mise à jour afin de le clarifier et de supprimer la disposition selon laquelle le Compartiment peut investir dans des sociétés qui, selon le gestionnaire d'investissement, vont s'améliorer.

Le document précontractuel SFDR figurant dans le prospectus a également été mis à jour pour refléter les clarifications ci-dessus.

Le statut de l'Article 9 du SFDR du Compartiment n'est pas affecté par ces clarifications.

Vous pouvez consulter l'ensemble des modifications apportées à la politique d'investissement et aux critères de durabilité du Compartiment dans l'Annexe ci-dessous.

L'ampleur de la modification apportée au profil de risque et de rendement du Compartiment à la suite de ces changements n'est pas significative.

Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment, y compris l'indicateur de risque pertinent et les frais, demeureront inchangées.

Le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus de la Société sont consultables à l'adresse www.schroders.lu.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site www.schroders.com, ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

www.schroders.com

R.C.S. Luxembourg – B. 8202

Pour votre sécurité, les conversations téléphoniques peuvent être enregistrées

Nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

Annexe

La nouvelle formulation apparaît en gras. La formulation supprimée apparaît sous forme de texte barré.

Schroder ISF European Innovators

Ancienne politique d'investissement	Nouvelle politique d'investissement
<p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins 75 % de son actif dans des investissements durables, à savoir des investissements dans des sociétés qui contribuent à l'atteinte d'un ou de plusieurs ODD des Nations unies, en utilisant une approche axée sur la science ou l'ingénierie et motivée par l'innovation (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans un certain nombre d'activités,</p> <p>de secteurs ou de groupes d'émetteurs au-delà des limites indiquées dans la section « Informations relatives à la durabilité » de la page Internet du Compartiment, consultable sur www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.</p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui, selon le Gestionnaire d'investissement, amélioreront leurs pratiques de durabilité dans un délai raisonnable, allant habituellement jusqu'à deux ans.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour remettre en cause les points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-</p>	<p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins 75 % de son actif dans (i) des investissements durables, à savoir des investissements dans des sociétés qui contribuent à l'atteinte d'un ou de plusieurs ODD des Nations unies, en utilisant une approche axée sur la science ou l'ingénierie et motivée par l'innovation (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment ») et (ii) dans des investissements qui selon le Gestionnaire d'investissement, sont neutres au regard des critères de durabilité.</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans un certain nombre d'activités,</p> <p>de secteurs ou de groupes d'émetteurs au-delà des limites indiquées dans la section « Informations Publication d'informations en matière de durabilité » de la page Web du Compartiment, consultable sur https://www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc.</p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui, selon le Gestionnaire d'investissement, amélioreront leurs pratiques de durabilité dans un délai raisonnable, allant habituellement jusqu'à deux ans.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour remettre en cause les points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche</p>

<p>investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.</p> <p>Le Compartiment investira au moins les deux tiers de ses actifs dans une gamme concentrée d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes. Le Compartiment investit généralement dans moins de 30 entreprises.</p> <p>Le Compartiment peut également investir jusqu'à un tiers de ses actifs, directement ou indirectement, dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>	<p>du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter la site Internet https://www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures.</p> <p>Le Compartiment investira au moins les deux tiers de ses actifs dans une gamme concentrée d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes. Le Compartiment investit généralement dans moins de 30 entreprises.</p> <p>Le Compartiment peut également investir jusqu'à un tiers de ses actifs, directement ou indirectement, dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>
<p>Anciens critères de durabilité</p>	<p>Nouveaux critères de durabilité</p>
<p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement cherche à identifier des sociétés européennes axées sur la science et l'ingénierie dont l'activité contribue à relever différents défis auxquels la société est confrontée, tels que la réduction des émissions de CO₂, la lutte contre la pollution de l'air et la gestion de l'utilisation des ressources rares. Le Gestionnaire d'investissement cherche également à identifier les sociétés qui fournissent des solutions répondant aux besoins liés à l'expansion et au vieillissement démographiques dans des domaines tels que la santé, les transports, l'alimentation et l'accès aux services essentiels. Le Gestionnaire d'investissement</p>	<p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement cherche à identifier des sociétés européennes axées sur la science et l'ingénierie dont l'activité contribue à relever différents défis auxquels la société est confrontée, tels que la réduction des émissions de CO₂, la lutte contre la pollution de l'air et la gestion de l'utilisation des ressources rares. Le Gestionnaire d'investissement cherche également à identifier les sociétés qui fournissent des solutions répondant aux besoins liés à l'expansion et au vieillissement démographiques dans des domaines tels que la santé, les transports, l'alimentation et l'accès aux services essentiels. Le Gestionnaire d'investissement</p>

<p>évalue de quelle manière une société contribue à résoudre les problèmes de la société en établissant des liens entre les produits et services de cette société et un ou plusieurs ODD des Nations unies.</p> <p>Les sociétés détenues par le Compartiment doivent montrer un engagement envers leurs parties prenantes, y compris leurs clients, salariés et fournisseurs, ainsi que les régulateurs. Le Compartiment investit dans des sociétés qui appliquent un traitement équitable à l'égard des parties prenantes et pratiquent une bonne gouvernance. Les sociétés répondant aux critères ci-dessus sont considérées comme des participations potentielles pour le Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement exerce sa propre diligence raisonnable au titre des participations potentielles, y compris, dans la mesure du possible,</p> <p>au moyen de réunions avec la direction générale.</p> <p>Cette analyse est étayée par une analyse quantitative obtenue à partir des outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité. Ces outils constituent des éléments déterminants pour évaluer dans quelle mesure les sociétés du portefeuille répondent aux critères de durabilité décrits ci-dessus.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement vise à assurer que plus de 80 % des participations individuelles du Compartiment présentent un score de durabilité positif par rapport à l'indice de référence cible du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement vise à ce que plus de 75 % des participations présentent au moins de solides scores en matière de gouvernance.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % des sociétés du portefeuille du Compartiment fassent l'objet d'une notation au regard des critères de durabilité. À la suite de l'application de critères de durabilité, au moins 20 % de</p> <p>l'univers d'investissement potentiel du Compartiment sont exclus de la sélection des investissements.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le</p>	<p>évalue de quelle manière une société contribue à résoudre les problèmes de la société en établissant des liens entre les produits et services de cette société et un ou plusieurs ODD des Nations unies.</p> <p>Les sociétés détenues par le Compartiment doivent montrer un engagement envers leurs parties prenantes, y compris leurs clients, salariés et fournisseurs, ainsi que les régulateurs. Le Compartiment investit dans des sociétés qui appliquent un traitement équitable à l'égard des parties prenantes et pratiquent une bonne gouvernance. Les sociétés répondant aux critères ci-dessus sont considérées comme des participations potentielles pour le Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement exerce sa propre diligence raisonnable au titre des participations potentielles, y compris, dans la mesure du possible,</p> <p>au moyen de réunions avec la direction générale.</p> <p>Cette analyse est étayée par une analyse quantitative obtenue à partir des outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité. Ces outils constituent des éléments déterminants pour évaluer dans quelle mesure les sociétés du portefeuille répondent aux critères de durabilité décrits ci-dessus.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement vise à assurer que plus de 80 % des participations individuelles du Compartiment présentent un score de durabilité positif par rapport à l'indice de référence cible du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement vise à ce que plus de 75 % des participations présentent au moins de solides scores en matière de gouvernance.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % de la part de la Valeur liquidative du Compartiment composée d'investissements dans des sociétés figurant dans le portefeuille du Compartiment fassent l'objet d'une notation au regard des critères de durabilité. À la suite de l'application de critères de durabilité, au moins 20 % de</p> <p>l'univers d'investissement potentiel du Compartiment sont exclus de la sélection des investissements.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire</p>
--	---

<p>Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p>	<p>d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p>
---	--

Codes ISIN des catégories d'actions concernées par cette modification :

Catégorie d'actions	Devise de la catégorie d'actions	Code ISIN
A Capitalisation	EUR	LU0591897516
A Distribution	EUR	LU1817472001
B Capitalisation	EUR	LU2305367166
C Capitalisation	EUR	LU0591897862
C Distribution	EUR	LU1817472423
E Capitalisation	EUR	LU1577467829
I Capitalisation	EUR	LU0591898084
IZ Capitalisation	EUR	LU2016215696
S Distribution	EUR	LU1817472936
Z Capitalisation	EUR	LU0966865528
A Distribution	GBP	LU1817473744
C Distribution	GBP	LU1817474478
E Capitalisation	GBP	LU1577468124
S Distribution	GBP	LU1817474809
Z Capitalisation	GBP	LU1577468710
C Distribution	Couverte en GBP	LU1817476507